

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis–

L'Amen Bank, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr. Borhen CHEBBI et Mr Chiheb GHANMI.

Amen Bank

Bilan

arrêté au 30/06/2025

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1) 784 418	562 439	612 471
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2) 368 651	300 198	423 843
AC3	Créances sur la clientèle	(1-3) 7 170 661	7 096 981	7 299 493
AC4	Portefeuille-titres commercial	(1-4) 134 630	30 636	109 564
AC5	Portefeuille d'investissement	(1-5) 3 162 791	2 678 584	2 722 669
AC6	Valeurs immobilisées	(1-6) 450 684	453 320	463 915
AC7	Autres actifs	(1-7) 277 009	195 864	223 756
Total actifs		12 348 844	11 318 022	11 855 711
PA1	Banque Centrale, CCP	(2-1) 799 663	635 305	780 501
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2) 298 888	221 662	473 998
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3) 8 698 103	7 985 055	8 015 985
PA4	Emprunts et Ressources spéciales	(2-4) 685 278	778 650	699 628
PA5	Autres passifs	(2-5) 277 239	228 190	311 592
Total passifs		10 759 171	9 848 862	10 281 704
CP1	Capital	174 600	151 320	174 600
CP2	Réserves	1 283 749	1 192 809	1 169 026
CP4	Autres capitaux propres	423	423	423
CP5	Résultats reportés	4	1	1
CP6	Résultat de l'exercice	130 897	124 607	229 957
Total capitaux propres		(3) 1 589 673	1 469 160	1 574 007
Total capitaux propres et passifs		12 348 844	11 318 022	11 855 711

État des engagements Hors Bilan

arrêté au 30/06/2025

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Passifs éventuels				
HB01	Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1) 717 507	903 641	735 835
HB02	Crédits documentaires	(4-2) 511 056	444 983	558 128
HB03	Actifs donnés en garantie	(4-3) 784 033	607 752	767 945
Total passifs éventuels		2 012 596	1 956 377	2 061 908
Engagements donnés (4-4)				
HB04	Engagements de financement donnés	1 754 964	1 210 744	1 392 835
HB05	Engagements sur titres	7 100	14 292	14 100
Total engagements donnés		1 762 064	1 225 035	1 406 935
Engagements reçus				
HB07	Garanties reçues	(4-5) 3 842 342	3 845 175	3 849 847
Total engagements reçus		3 842 342	3 845 175	3 849 847

Amen Bank

Etat de Résultat

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2025

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1) 379 421	403 888	818 463
PR2	Commissions (en produits)	(5-2) 75 418	75 333	151 778
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3) 31 139	14 913	36 356
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4) 142 687	117 871	203 382
Total produits d'exploitation Bancaire		628 665	612 005	1 209 979
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5) (308 159)	(307 864)	(620 325)
CH2	Commissions encourues	(12 477)	(9 164)	(23 167)
Total charges d'exploitation Bancaire		(320 636)	(317 028)	(643 492)
Produit net Bancaire		308 029	294 977	566 487
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs	(5-6) (52 178)	(48 244)	(81 049)
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement	(5-7) 1 910	1 909	975
PR7	Autres produits d'exploitation	533	321	1 956
CH6	Frais de personnel	(5-8) (84 441)	(81 218)	(160 637)
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-8) (28 780)	(26 419)	(56 714)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-8) (4 782)	(4 513)	(9 238)
Résultat d'exploitation		140 291	136 813	261 780
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(5-9) (592)	(3 266)	(4 869)
CH11	Impôt sur les bénéfices	(8 802)	(7 450)	(24 512)
Résultat sur les activités ordinaires		130 897	126 097	232 399
PR9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	(5-10) -	(1 490)	(2 442)
Résultat de l'exercice		130 897	124 607	229 957
Résultat de base par action (en dinars)		(5-11) 3,748	4,117	6,585
Résultat dilué par action (en dinars)		3,748	4,117	6,585

Amen Bank

Etat de Flux de Trésorerie

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2025

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Activités d'exploitation	(6-1)			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)		478 738	489 325	997 850
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(268 739)	(260 931)	(645 396)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(10 233)	(33 599)	(74 896)
Prêts et avances / Remboursement des prêts et avances accordés à la clientèle		38 999	(16 727)	(165 655)
Dépôts / Retraits des dépôts de la clientèle		630 144	303 832	394 761
Titres de placement		(15 031)	(4 142)	(80 885)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(218 582)	(197 895)	(221 527)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		48 447	41 847	(72 725)
Impôts sur les bénéfices		(8 802)	(7 450)	(24 512)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		674 941	314 260	107 015
Activités d'investissement	(6-2)			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		83 634	76 951	163 546
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(379 160)	(235 184)	(281 286)
Acquisitions / Cessions d'immobilisations		8 008	(13 692)	(28 769)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(287 518)	(171 925)	(146 509)
Activités de financement	(6-3)			
Emission d'emprunts		60 000	-	-
Remboursement d'emprunts		(31 251)	(49 023)	(115 489)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(43 099)	(35 326)	(47 882)
Dividendes versés		(115 236)	(97 450)	(97 450)
Mouvements sur fond social et de retraite		5	(271)	(773)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(129 581)	(182 070)	(261 594)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		257 842	(39 735)	(301 088)
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		(417 626)	(116 538)	(116 538)
Liquidités et équivalents de liquidités fin de période		(159 784)	(156 273)	(417 626)

Amen Bank
Notes aux états financiers
30 Juin 2025

I- Présentation de la banque

Amen Bank est une société anonyme au capital de 174 600 000 dinars, créée le 06 juin 1967, régie par la loi N°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Le siège social de la banque est sis à l'avenue Mohamed V, 1002, Tunis.

Amen Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 34 920 000 actions d'une valeur nominale de cinq 5 dinars chacune, est détenu à hauteur de 0,40% par des actionnaires étrangers.

Actionnaires	Montant	%
Actionnaires Tunisiens	173 899	99,60%
Actionnaires Etrangers	701	0,40%
Total	174 600	100%

II- Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers d'Amen Bank sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III- Méthodes et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers sont arrêtés au 30 juin 2025 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25). Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances à la clientèle

1.1- Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2- Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants:

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés:

Classe B1: Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 6 mDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 6 mDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 6 mDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

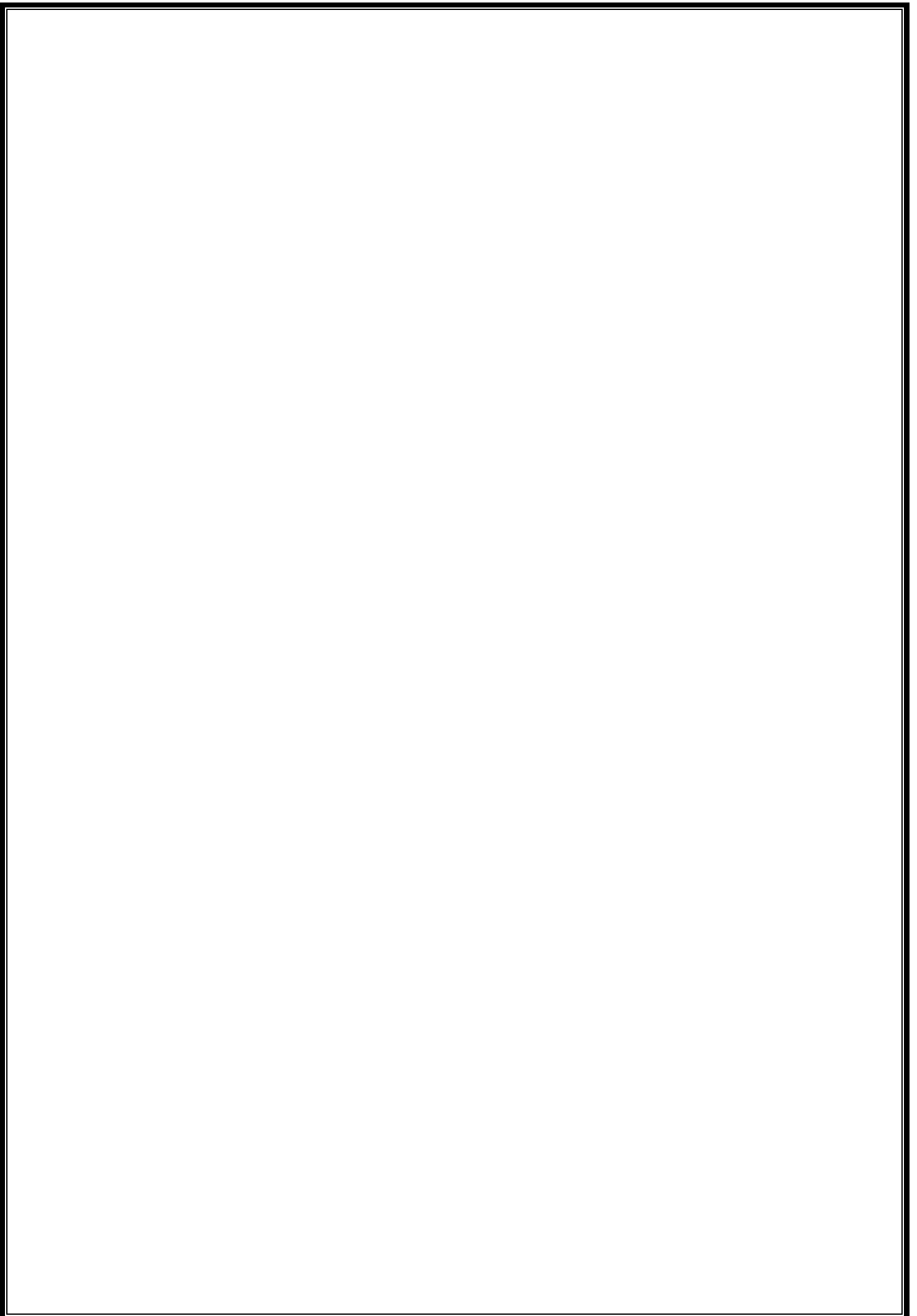
Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Amen Bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :

- * Elle est inscrite sur le titre foncier ;
- * Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
- * Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- * Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez Amen Bank ;
- * L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- * La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- * Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- * Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.



1-3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1.4- Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme matérialisés par des effets ou titres de crédit, sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1-5 Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011

1.5.1- Provision collective

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20 telle que modifiée par la circulaire de la BCT 2025-01 du 29 janvier 2025, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- * Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;
- * Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N ; rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ;
- * La majoration du taux de migration moyen par groupe par les taux Δ édictés par la BCT ;
- * L'attribution d'un taux de provisionnement par groupe tels que fixé au préalable par la BCT ;
- * L'application des taux de migrations majorés et les taux de provisionnement à l'encours des engagements 0 et 1 de chaque groupe.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

Compte tenu d'un stock de provision collective qui s'élève à 179 394 mDT au 31 décembre 2024, une provision complémentaire nette de 3 000 mDT a été dotée au titre du premier semestre 2025.

1.6- Provisions additionnelles

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- * 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- * 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- * 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à la constitution d'un stock de provision de 212 282 mDT.

1-7 Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Les dispositions de cette circulaire demeurent applicables aux créances échues en 2017 et ce, en vertu de la circulaire de la BCT N°2017-05 du 24 Juillet 2017,

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent:

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

Cette mesure n'est plus en vigueur.

Au 30 juin 2025, les agios réservés sur les créances relevant du secteur touristique des classes 0 et 1, s'élèvent à 1 075 mDT contre 1 318 mDT au 31 décembre 2024.

2- Portefeuille titres

2.1- Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

• Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

• Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement. Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Portefeuille d'investissement:

• Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

• Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

• Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

• Participation avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier-débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

2.2- Règles d'évaluation du portefeuille-titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. La juste valeur est la valeur probable de négociation est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors des transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices ; l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

• Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués via la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

• Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

• Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements primes et / ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après:

* Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance; et

* Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3- Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2025. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2025 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2025. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2025 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

5-1 Immeubles d'exploitation

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%

Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

5-2 Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière. Le prix d'acquisition correspond au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation destinés à la vente sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05 une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du dernier mois de l'arrêté. Pour la couverture contre le risque de change, la banque a recours lorsqu'elle se trouve exposée à ce risque aux moyens usuels de couverture (SWAP de change, Contrats de change à terme...).

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté de la période.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de juin 2025. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat au 30/06/2025.

Rubrique Bilan	Actifs	Contre-valeur devises en mdt	Rubrique Bilan	Passifs	Contre-valeur devises en mdt
			PA 01	Banque Centrale, CCP	17 125
AC 01	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	650 539	PA 02	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	273 907
AC 02	Créances sur les établissements bancaires et financiers	106 770	PA 03	Dépôts et avoirs de la clientèle	872 007
AC 03	Créances sur la clientèle	561 532	PA 04	Emprunts et ressources spéciales	2
AC 07	Autres actifs	42 710	PA 05	Autres passifs	198 510
Total Actifs		1 361 551	Total Passifs		1 361 551

9- Règle de prise en compte des différences de change en devises

Les résultats de change latents découlant des différences de positions de change ont été convertis en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour de juin 2025 et pris en compte dans le résultat à fin du mois de juin 2025.

10- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

11- Application de la loi 41/2024 (2ème section de l'article 412-III (nouveau))

En application des dispositions de la note de la BCT n°10-2025 et conformément aux dispositions de l'article 412-III nouveau du code du commerce tel qu'il a été modifié par la loi n° 2024-41 du 2 août 2024, l'ensemble des demandes des clients répondant aux critères de la loi sont traitées dans les délais réglementaires.

Ainsi, en application des dispositions des paragraphes 36 et 37 de la NCT 24, les revenus d'intérêts se rattachant aux prêts bénéficiant de la réduction de 50% du taux d'intérêt sont comptabilisés conformément aux nouveaux tableaux d'amortissement à mesure qu'ils sont courus.

Par ailleurs et conformément au paragraphe 15 de la NCT 24, les prêts répondant aux conditions de bénéfice de la mesure de réduction de 50% du taux d'intérêt fixe, continuent à être comptabilisés à l'actif du bilan pour leurs valeurs nominales contractuelles.

IV- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 30.06.2025 un montant de 784 418 mDT contre 612 471 mDT au 31.12.2024 et se compose comme suit:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et voyageurs chèques	89 291	69 410	53 779	35 512	66%
BCT, CCP & TGT	695 127	493 029	558 692	136 435	24%
Total	784 418	562 439	612 471	171 947	28%

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et voyageurs chèques	89 292	69 411	53 780	35 512	66%
Provisions sur caisse en dinars	(1)	(1)	(1)	-	0%
Sous Total (1)	89 291	69 410	53 779	35 512	66%
BCT	695 252	493 152	558 816	136 436	24%
Provisions sur BCT	(185)	(185)	(185)	-	0%
Sous Total (2)	695 067	492 967	558 631	136 436	24%
CCP	63	65	64	(1)	(2%)
Provisions sur CCP	(3)	(3)	(3)	-	0%
Sous Total (3)	60	62	61	(1)	(2%)
Total	784 418	562 439	612 471	171 947	28%

Note 1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 30 juin 2025 un montant de 368 651 mDT contre 423 843 mDT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	71 691	44 002	48 758	22 933	47%
Prêts aux établissements bancaires	82 085	78 000	173 264	(91 179)	(53%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	40	187	48	(8)	(17%)
Total créances sur établissements bancaires	153 816	122 189	222 070	(68 254)	(31%)
Avoirs en compte sur les établissements financiers	3	1	2	1	50%
Prêts aux établissements financiers	209 458	173 663	199 225	10 233	5%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	5 374	4 345	2 546	2 828	111%
Total créances sur établissements financiers	214 835	178 009	201 773	13 062	6%
Total	368 651	300 198	423 843	(55 192)	(13%)

La banque ne possède pas, au 30/06/2025, de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers.

Note 1-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle se présentent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle (1)	1 212 252	1 292 242	1 161 240	51 012	4%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	5 636 340	5 436 544	5 788 247	(151 907)	(3%)
Crédits sur ressources spéciales (3)	322 069	368 195	350 006	(27 937)	(8%)
Total	7 170 661	7 096 981	7 299 493	(128 832)	(2%)

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 30.06.2025 comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle	1 182 037	1 254 038	1 121 126	60 911	5%
Créances rattachées / Comptes débiteurs de la clientèle	30 215	38 204	40 114	(9 899)	(25%)
Total	1 212 252	1 292 242	1 161 240	51 012	4%

(2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	5 070 660	4 780 351	5 118 095	(47 435)	(1%)
Autres concours à la clientèle en devises	565 680	656 193	670 152	(104 472)	(16%)
Total	5 636 340	5 436 544	5 788 247	(151 907)	(3%)

Au 30.06.2025, l'encours des créances sur la clientèle éligibles au refinancement est estimé à 1 262 millions de dinars contre 1 214 millions de dinars au 31.12.2024.

(3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Créances sur ressources budgétaires	135 948	132 517	137 436	(1 488)	(1%)
Créances sur ressources extérieures	186 121	235 678	212 570	(26 449)	(12%)
Total	322 069	368 195	350 006	(27 937)	(8%)

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

(4) Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que les provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Montant brut des engagements classés	1 136 879	1 235 106	1 074 315	62 564	6%
Provisions au 31/12/N-1	336 500	364 183	364 183	(27 682)	(8%)
Dotation de l'exercice	37 630	30 301	79 512	(41 882)	(53%)
Reprise de l'exercice	(13 919)	(13 476)	(31 525)	17 606	(56%)
Reprise de provision sur créances radiées et cédées	-	-	(75 669)	75 669	(100%)
Provisions au 30/06/N	360 212	381 008	336 500	23 711	7%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	212 282	240 941	198 109	14 174	7%
Total net des engagements classés	564 385	613 157	539 706	24 679	5%

(5) Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Montant brut des créances classées	1 136 879	1 235 106	1 074 315	62 564	6%
Montant brut des créances non classées	68 271	40 533	61 258	7 013	11%
Montant brut des créances touristiques non classées	62 211	129 802	80 199	(17 988)	(22%)
Agios réservés au 31/12/N-1	259 040	322 845	322 845	(63 805)	(20%)
Dotation aux agios réservés	42 776	47 006	102 633	(59 857)	(58%)
Reprise sur agios réservés sur créances touristiques	(243)	(2 841)	(3 979)	3 736	(94%)
Reprise sur agios réservés sur créances	(14 319)	(14 165)	(39 794)	25 475	(64%)
Reprise sur agios réservés sur créances radiées et cédées	-	-	(122 665)	122 665	(100%)
Total des agios réservés au 30/06/N	287 254	352 845	259 040	28 214	11%

(6) La répartition des agios réservés par nature d'engagements se présentent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Agios sur comptes débiteurs à la clientèle	144 909	185 919	127 759	17 150	13%
Agios sur autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	122 755	147 149	111 985	10 770	10%
Agios sur Engagements par signature	1 437	1 248	1 378	59	4%
Agios sur ressources extérieures	18 153	18 529	17 918	235	1%
Total net des agios réservés	287 254	352 845	259 040	28 214	11%

(7) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	10 278 715	9 764 929	10 096 349	182 366	2%
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	1 136 879	1 235 106	1 074 315	62 564	6%
Total des engagements (b)	11 415 594	11 000 035	11 170 664	244 930	2%
Agios réservés affectés aux engagements classés	(282 256)	(345 896)	(253 307)	(28 949)	11%
Provisions affectées aux engagements par signature	(2 870)	(2 706)	(2 766)	(104)	4%
Provisions affectées aux engagements classés	(357 341)	(378 302)	(333 734)	(23 607)	7%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	(212 282)	(240 941)	(198 108)	(14 174)	7%
Total provisions et agios réservés (C)	(854 749)	(967 845)	(787 915)	(66 834)	8%
Taux de couvertures des engagements classés (c/a)	75,18%	78,36%	73,34%	1,84%	2,5%
Taux de couvertures des engagements classés hors agios réservés	66,99%	69,94%	65,12%	1,87%	2,9%
Taux des engagements classés (a/b)	9,96%	11,23%	9,62%	0,34%	3,6%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	(3 923)	(4 493)	(4 415)	492	(11%)
Agios réservés sur le secteur touristique courants	(1 075)	(2 456)	(1 318)	243	(18%)
Provisions collectives affectées aux engagements courants (Cir 2012-02)	(182 394)	(188 250)	(179 394)	(3 000)	2%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	(187 392)	(195 199)	(185 127)	(2 265)	1,2%
Total général des provisions et agios réservés (d)	(1 042 141)	(1 163 044)	(973 042)	(69 099)	7,1%
Taux de couverture de l'ensemble des engagements (d/b)	9,13%	10,57%	8,71%	0,42%	5%

Le stock de provisions autre que celles affectées aux engagements par signature et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2) et se présentent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	752 017	807 493	711 236	40 781	6%
Provisions sur créances classées	357 341	378 302	333 734	23 607	7%
Provisions collectives	182 394	188 250	179 394	3 000	2%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	212 282	240 941	198 108	14 174	7%
Provisions sur engagements par signature	2 870	2 706	2 766	104	4%
Provisions sur engagements par signature	2 870	2 706	2 766	104	4%
Total provisions sur créances	754 887	810 199	714 002	40 885	6%
Agios réservés affectés aux engagements classés	282 256	345 896	253 307	28 949	11%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	3 923	4 493	4 415	(492)	(11%)
Agios réservés affectés aux engagements relevant du secteur touristique courant	1 075	2 456	1 318	(243)	(18%)
Total agios réservés	287 254	352 845	259 040	28 214	11%
Total général des provisions et agios réservés	1 042 141	1 163 044	973 042	69 099	7%

(8) La répartition de la totalité du portefeuille engagements de la banque au 30.06.2025 par classe de risque et par nature d'engagement se présente comme suit :

Classe / Nature d'engagement	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
Découvert	497 003	122 657	16 116	76 809	479 278	1 665	1 193 528
Escomptes	447 680	25 356	177	130	8 126	11	481 480
Crédit court terme	1 060 295	144 008	677	2 300	114 032	85	1 321 397
Crédit moyen et long terme	4 262 056	757 527	10 894	14 297	404 611	116	5 449 501
Engagements hors bilan	2 898 228	63 905	32	84	7 439	-	2 969 688
Total	9 165 262	1 113 453	27 896	93 620	1 013 486	1 877	11 415 594
Dont impayés	47 642	139 181	3 457	6 058	403 626	221	600 185

(9) La répartition par secteur d'activité des crédits octroyés sous forme de décaissements et engagements par signature se présente comme suit au 30 juin 2025:

Secteur d'activité	30/06/2025	%	30/06/2024	%	31/12/2024	%
I - Agriculture	93 030	0,81%	107 489	0,98%	105 807	0,95%
II - Industrie	3 770 624	33,03%	3 394 731	30,86%	3 490 612	31,25%
Mine	105 626	0,93%	104 701	0,95%	100 516	0,90%
Energie	123 937	1,09%	139 393	1,27%	129 713	1,16%
Industrie agroalimentaire	1 342 013	11,76%	964 046	8,76%	1 118 607	10,01%
Matériaux de construction	481 839	4,22%	431 452	3,92%	445 011	3,98%
Industrie mécanique et électronique	398 859	3,49%	408 639	3,71%	427 107	3,82%
Chimie et caoutchouc	385 706	3,38%	418 023	3,80%	371 969	3,33%
Industries pharmaceutiques	286 817	2,51%	273 330	2,48%	275 799	2,47%
Textile	18 114	0,16%	21 636	0,20%	22 003	0,20%
Habillement et cuir	45 391	0,40%	52 806	0,48%	46 224	0,41%
Bois, liège et ameublement	28 938	0,25%	30 124	0,27%	28 845	0,26%
Papier, imprimerie et industries diverses	278 046	2,44%	273 129	2,48%	258 925	2,32%
Bâtiment et travaux publics	188 522	1,65%	188 299	1,71%	175 516	1,57%
Briquetiers	86 816	0,00%	89 154	0,81%	90 378	0,81%
III - Services	7 551 940	66,15%	7 497 815	68,16%	7 574 245	67,80%
Transport	199 825	1,75%	188 970	1,72%	175 950	1,58%
Télécommunications	228 494	2,00%	83 145	0,76%	193 036	1,73%
Tourisme	579 886	5,08%	631 339	5,74%	596 780	5,34%
Commerce agroalimentaire	232 030	2,03%	178 585	1,62%	318 828	2,85%
Commerce matériaux de construction	73 116	0,64%	103 919	0,94%	82 499	0,74%
Commerce quincaillerie et assimilés	88 908	0,78%	78 190	0,71%	87 409	0,78%
Commerce textile et cuir	124 066	1,09%	125 671	1,14%	124 298	1,11%
Commerce divers	514 127	4,50%	475 239	4,32%	510 854	4,57%
Commerce Automobiles & Véhicules	493 993	4,33%	445 056	4,05%	525 212	4,70%
Grande distribution	108 694	0,95%	88 195	0,80%	84 331	0,75%
Santé	208 169	1,82%	218 051	1,98%	208 301	1,86%
Finance	544 508	4,77%	575 653	5,23%	571 838	5,12%
Leasing & Factoring	426 877	3,74%	418 504	3,80%	397 141	3,56%
Institution de microfinances	204 859	1,79%	164 952	1,50%	158 155	1,42%
Loisirs et cultures	106 179	0,93%	103 464	0,94%	97 042	0,87%
Particuliers	2 285 639	20,02%	2 379 186	21,63%	2 233 784	20,00%
Promotion immobilière	824 183	7,22%	798 146	7,26%	812 258	7,27%
Divers	308 387	2,70%	441 552	4,01%	396 528	3,55%
Total	11 415 594	100%	11 000 035	100%	11 170 664	100%

Les engagements (hors ceux accordés au secteur public) relatifs aux dix premiers groupes d'affaire représentent 17% du total des engagements de la banque au 30.06.2025.

Note 1-4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 30.06.2025 un solde de 134 630 mDT contre un solde de 109 564 mDT au 31.12.2024 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Titres de placement	134 630	30 636	109 564	25 066	23%
Titres à revenu fixe	109 470	4 930	82 311	27 159	33%
Bons de trésor	108 194	4 781	82 252	25 942	32%
Créances rattachées / Bon de trésor	1 276	149	59	1 217	2063%
Titres à revenu variable	25 160	25 706	27 253	(2 093)	(8%)
Actions cotées	27 431	29 304	30 640	(3 209)	(10%)
Provisions pour moins-value latente des actions	(2 704)	(4 329)	(3 387)	683	(20%)
Créances rattachées / actions cotées	433	731	-	433	100%
Total	134 630	30 636	109 564	25 066	23%

Aucun transfert de titre n'a eu lieu au cours du premier semestre de l'année 2025 entre les titres de transaction et les titres de placement.

Au 30.06.2025, la plus-value latente sur les actions cotées titres de placements est établie à 810 mDT

Les mouvements de provisions sur les actions se présentent comme suit au premier semestre de l'année 2025 et comparativement à 2024 :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Montant brut des titres de placement à revenu variable	27 431	29 304	30 640	(3 209)	(10%)
Créances rattachées / actions cotées	433	731	-	433	100%
Provisions au début de la période	(3 387)	(3 959)	(3 959)	573	(14%)
Dotation de l'exercice	(720)	(1 679)	(902)	182	(20%)
Reprise de provisions	1 403	1 309	1 474	(71)	(5%)
Provisions fin de la période	(2 704)	(4 329)	(3 387)	683	(20%)
Total net des titres de placement	25 160	25 706	27 253	(2 094)	(8%)

Note 1-5. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 30.06.2025 un solde de 3 162 791 mDT contre 2 722 669 mDT au 31.12.2024. Son détail se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Titres d'investissement (1)	2 868 152	2 399 880	2 443 383	424 769	17%
Titres de participation (2)	86 640	80 598	87 454	(814)	(1%)
Parts dans les entreprises associées (3)	177 807	169 450	163 488	14 319	9%
Parts dans les entreprises liées (4)	16 064	14 216	14 216	1 848	13%
Participation avec convention en rétrocession (5)	14 128	14 440	14 128	-	0%
Total	3 162 791	2 678 584	2 722 669	440 122	16%

Au 30.06.2025, la plus-value latente sur les actions cotées et les titres OPCVM est établie à 74 474 mDT.

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

Description	Titres d'investissement hors fonds gérés	Titres d'investissements fonds gérés	Titres participatifs	Titres de participation	Part des entreprises associées	Part des entreprises liées	Participation avec convention en rétrocession	Total
Valeur brute au 31/12/2024	1 585 440	786 584	-	115 417	179 678	14 225	23 108	2 704 452
Montant restant à libérer	-	-	-	(14 100)	-	-	-	(14 100)
Créances rattachées	68 803	27 873	-	321	-	-	-	96 997
Provisions	(300)	(25 017)	-	(14 184)	(16 190)	(9)	(8 980)	(64 680)
Total net au 31/12/2024	1 653 943	789 440	-	87 454	163 488	14 216	14 128	2 722 669
Acquisitions/ Reclassements 2025	228 240	170 000	-	16	109	-	-	398 365
Cessions / remboursements 2025	(15 042)	(350)	-	(9 135)	(85)	-	-	(24 612)
Valeur brute au 30/06/2025	1 798 638	956 234	-	106 298	179 702	14 225	23 108	3 078 205
Montant restant à libérer	-	-	-	(7 100)	-	-	-	(7 100)
Créances rattachées	73 743	64 504	-	1 643	14 312	1 848	-	156 050
<i>Dotation</i>	-	-	-	(17)	(17)	-	-	(34)
<i>Reprise</i>	-	350	-	-	-	-	-	350
Provisions	(300)	(24 667)	-	(14 201)	(16 207)	(9)	(8 980)	(64 364)
Total net au 30/06/2025	1 872 081	996 071	-	86 640	177 807	16 064	14 128	3 162 791

(1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Bons de trésor	1 179 920	943 921	975 314	204 606	21%
Bons de trésor	1 154 424	926 247	945 184	209 240	22%
Créances rattachées	25 496	17 674	30 130	(4 634)	(15%)
Obligations	692 161	573 588	678 629	13 532	2%
Obligations brutes	644 214	540 067	640 256	3 958	1%
Provisions sur obligations	(300)	(300)	(300)	-	-
Créances rattachées	48 247	33 821	38 673	9 574	25%
Fonds gérés	996 071	881 338	789 440	206 631	26%
Encours brut des fonds gérés	956 234	865 521	786 584	169 650	22%
Provisions sur fonds gérés	(24 667)	(23 855)	(25 017)	350	(1%)
Créances rattachées	64 504	39 672	27 873	36 631	131%
Titres participatifs	-	1 033	-	-	0%
Montant brut des titres participatifs	-	1 000	-	-	0%
Créances rattachées	-	33	-	-	0%
Total	2 868 152	2 399 880	2 443 383	424 769	17%

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2025:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Titres de participation	106 298	108 371	115 417	(9 119)	(8%)
Provisions sur titres de participation	(14 201)	(14 057)	(14 184)	(17)	-
Montant restant à libérer sur titres de participation	(7 100)	(14 100)	(14 100)	7 000	(50%)
Créances rattachées sur titres de participation	1 643	384	321	1 322	412%
Total	86 640	80 598	87 454	(814)	(1%)

Le détail des titres de participation se présente comme suit:

Description	% de détention	30/06/2025				30/06/2024				31/12/2024			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
Titres cotés		-	-	-	-	9 115	-	9 115	-	9 115	-	9 115	-
PGH	0,00%	-	-	-	-	9 115	-	9 115	-	9 115	-	9 115	-
Titres non cotés		106 298	7 100	99 198	(14 201)	99 256	14 100	85 156	(14 057)	106 302	14 100	92 202	(14 184)
SIPHAX AIRLINES	3,59%	2 000	-	2 000	(2 000)	2 000	-	2 000	(2 000)	2 000	-	2 000	(2 000)
MIP	4,71%	973	-	973	(973)	973	-	973	(955)	973	-	973	(957)
FCPR INKHAD	56,00%	28 000	-	28 000	-	28 000	7 000	21 000	-	28 000	7 000	21 000	-
FCPR AMEN CAPITAL 3	43,01%	6 732	-	6 732	-	6 732	-	6 732	-	6 732	-	6 732	-
FCP AFRICAMEN	37,24%	9 583	5 833	3 750	(598)	9 583	5 833	3 750	(598)	9 583	5 833	3 750	(598)
BATAM	13,71%	5 490	-	5 490	(5 490)	5 490	-	5 490	(5 490)	5 490	-	5 490	(5 490)
FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	10,00%	5 000	-	5 000	(962)	5 000	-	5 000	(940)	5 000	-	5 000	(962)
FCPR AMEN CAPITAL 4	37,18%	5 000	1 267	3 733	-	5 000	1 267	3 733	-	5 000	1 267	3 733	-
FCPR TANMYA	16,67%	5 000	-	5 000	-	5 000	-	5 000	-	5 000	-	5 000	-
FCP Smart Traker Fund	6,69%	427	-	427	-	427	-	427	-	427	-	427	-
FCPR AMEN CAPITAL	100,00%	3 120	-	3 120	(614)	3 120	-	3 120	(594)	3 120	-	3 120	(614)
FCPR AMEN CAPITAL 2	68,80%	3 131	-	3 131	(353)	3 131	-	3 131	(329)	3 131	-	3 131	(353)
FCPR TUNINVEST CROISSANCE	10,90%	1 921	-	1 921	-	1 921	-	1 921	-	1 921	-	1 921	-
FCPR SWING	16,00%	2 000	-	2 000	(561)	2 000	-	2 000	(561)	2 000	-	2 000	(561)
ADVANS TUNISIE	8,61%	2 152	-	2 152	-	2 152	-	2 152	-	2 152	-	2 152	-
FCPR MAXULA ESPOIR	9,36%	1 500	-	1 500	(545)	1 500	-	1 500	(494)	1 500	-	1 500	(545)
ALTERMED APEF	7,38%	1 346	-	1 346	(620)	1 346	-	1 346	(552)	1 346	-	1 346	(620)
UNION DE FACTORING	9,24%	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-
FCP SICAV MAC EPARGNANT	27,34%	1 509	-	1 509	-	1 459	-	1 459	-	1 509	-	1 509	-
FCPR TUNISIAN DEVELOPPEMENT	10,53%	633	-	633	(378)	803	-	803	(146)	653	-	653	(378)
MICROCED TUNISIE SA	10,00%	1 200	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-
FCP MAC CROISSANCE	71,75%	2 028	-	2 028	-	1 904	-	1 904	-	2 028	-	2 028	-
FCP AMEN SELECTION	71,66%	1 040	-	1 040	-	1 001	-	1 001	-	1 040	-	1 040	-
SOCIETE TUNIS CENTER	9,38%	938	-	938	-	938	-	938	-	938	-	938	-
FCP MAC EQUILIBRE	38,40%	914	-	914	-	955	-	955	-	914	-	914	-
PHENICIA SEED FUND	10,06%	790	-	790	(529)	790	-	790	(515)	790	-	790	(529)
FINACORP OBLIGATION SICAV	0,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LA MARINE HAMMEMET SUD	3,59%	700	-	700	(168)	700	-	700	(168)	700	-	700	(168)
COTUNACE	3,22%	689	-	689	-	689	-	689	-	689	-	689	-
LA MAISON DES BANQUES	7,16%	588	-	588	-	588	-	588	-	588	-	588	-
FCPR RELANCE PLUS	14,00%	7 000	-	7 000	-	-	-	-	-	7 000	-	7 000	-
FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL 2	6,02%	1 000	-	1 000	(136)	1 000	-	1 000	(109)	1 000	-	1 000	(136)
SOCIETE INTER-BANK SERVICE	3,10%	400	-	400	-	400	-	400	(335)	400	-	400	-
STEG ENERGIES RENOUVELABLES	8,00%	100	-	100	-	100	-	100	-	100	-	100	-
STE Dev Exp Zarzis	5,02%	300	-	300	-	300	-	300	-	300	-	300	-
SOCIETE MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	280	-	280	-	280	-	280	-	280	-
SIBTEL	6,74%	236	-	236	-	236	-	236	-	236	-	236	-
MAXULA D'INVESTISSEMENT SICAV	6,11%	216	-	216	-	200	-	200	-	200	-	200	-
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	5,00%	150	-	150	-	150	-	150	-	150	-	150	-
TUNISIE CLEARING	3,67%	388	-	388	-	326	-	326	-	388	-	388	-
S T H Djerba	0,00%	193	-	193	(193)	193	-	193	(193)	193	-	193	(193)
S.O.D.I.N.O	0,26%	100	-	100	(49)	100	-	100	(49)	100	-	100	(49)
SAGES	15,10%	76	-	76	-	76	-	76	-	76	-	76	-
AUTRES	0,00%	68	-	68	(32)	106	-	106	(29)	68	-	68	(31)
Total		106 298	7 100	99 198	(14 201)	108 371	14 100	94 271	(14 057)	115 417	14 100	101 317	(14 184)

La banque n'exerce aucune influence notable sur les FCP et les FCPR.

(3) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2025 :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Part dans les entreprises associées	179 702	179 164	179 678	24	0%
Créances rattachées	14 312	6 498	-	14 312	100%
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(16 207)	(16 212)	(16 190)	(17)	0%
Total	177 807	169 450	163 488	14 319	9%

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Titres cotés	45 358	45 045	45 358	-	0%
TUNISIE LEASING & FACTORING	45 358	45 045	45 358	-	0%
Titres non cotés	134 344	134 119	134 320	24	0%
MAGHREB LEASING ALGERIE	73 022	73 022	73 022	-	-
TLG FINANCE	12 211	12 211	12 211	-	-
AMEN SANTE	16 214	16 213	16 214	-	0%
EL IMRANE	1 400	1 400	1 400	-	-
HAYETT	3 013	3 013	3 013	-	-
EL KAWARIS	660	660	660	-	-
TUNISYS	300	300	300	-	-
SUNAGRI	216	216	216	-	-
SICAV AMEN	2 456	2 386	2 465	(9)	(0%)
TUNINVEST INNOVATION SICAR	136	136	136	-	-
AMEN PREMIERE	999	1 074	1 074	(75)	(7%)
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	11 154	11 154	11 154	-	-
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	3 931	3 931	3 931	-	0%
AMEN ALLIANCE SICAV	8 632	8 404	8 524	108	1%
Total	179 702	179 164	179 678	24	0%

Les parts dans les entreprises associées sont totalement libérées au 30/06/2025.

(4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2025 :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Part dans les entreprises liées	14 225	14 225	14 225	0	0%
Créances rattachées	1 848	-	-	1 848	100%
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(9)	(9)	(9)	-	0%
Total	16 064	14 216	14 216	1 848	13%

Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
SOGEREC	4 297	4 297	4 297	-	0%
SICAR AMEN	2 205	2 205	2 205	-	0%
AMEN INVEST	1 494	1 494	1 494	-	0%
LE RECOUVREMENT	300	300	300	-	0%
AMEN CAPITAL	300	300	300	-	0%
STE GEST IMMO	299	299	299	-	0%
SMART RECOVERY	210	210	210	-	0%
AMEN PROJECT	125	125	125	-	0%
FIRST PAY	4 995	4 995	4 995	-	0%
Total	14 225	14 225	14 225	-	0%

Les parts dans les entreprises liées sont totalement libérées au 30/06/2025.

Aucun transfert n'a eu lieu eu cours du premier semestre 2025 entre les titres

(5) Titres avec convention de rétrocession

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2025 :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Part avec convention en rétrocession	23 108	23 108	23 108	-	0%
Provisions sur participation avec convention en rétrocession	(8 980)	(8 668)	(8 980)	-	0%
Total	14 128	14 440	14 128	-	0%

Par ailleurs, tous les titres avec convention de rétrocession sont non cotés.

Note 1-6.Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 30.06.2025 un solde de 450 684 mDT contre un solde de 463 915 mDT au 31.12.2024 et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Immobilisations incorporelles	3 623	1 286	4 392	(769)	(18%)
Immobilisations incorporelles	16 339	12 865	16 300	39	0%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(12 532)	(11 395)	(11 724)	(808)	7%
Provisions sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	(184)	-	0%
Immobilisations corporelles	440 038	446 977	453 866	(13 828)	(3%)
Immobilisations corporelles	550 767	550 800	561 270	(10 503)	(2%)
Amortissement des immobilisations corporelles	(110 532)	(103 626)	(107 207)	(3 325)	3%
Provisions sur immobilisations corporelles	(197)	(197)	(197)	-	-
Immobilisations encours	7 023	5 057	5 657	1 366	24%
Immobilisations encours	7 023	5 057	5 657	1 366	24%
Total	450 684	453 320	463 915	(13 231)	(3%)

Aucune garantie ou sureté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

Le montant des immobilisations détenues par la banque et prêtées à être cédées totalisent au 30/06/2025 un montant de 322 141 mDT.

Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et de cessions, se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATION ARRETE AU 30/06/2025

Description	Valeur Brute au 31/12/2024	Acquisition	Cession / Transfert	Valeur Brute au 30/06/2025	Amort / Provision Cumul au 31/12/2024	Dotation	Reprise /Sortie	Amort Cumul au 30/06/2025	VCN au 30/06/2025
1) Immobilisation Incorporelles	16 300	40	-	16 340	(11 908)	(808)	-	(12 716)	3 624
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>12 883</u>	<u>40</u>	<u>-</u>	<u>12 923</u>	<u>(11 908)</u>	<u>(808)</u>	<u>-</u>	<u>(12 716)</u>	<u>207</u>
Fonds de commerce	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	11 734	40	-	11 774	(10 784)	(803)	-	(11 587)	187
Droit au bail	965	-	-	965	(940)	(5)	-	(945)	20
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>3 417</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 417</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 417</u>
Logiciels hors exploitation	3 417	-	-	3 417	-	-	-	-	3 417
2) Immobilisations Corporelles	561 270	4 255	(14 758)	550 766	(107 404)	(3 623)	298	(110 729)	440 037
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>164 082</u>	<u>81</u>	<u>-</u>	<u>164 163</u>	<u>(55 587)</u>	<u>(1 770)</u>	<u>-</u>	<u>(57 357)</u>	<u>106 806</u>
Terrains d'exploitation	42 275	-	-	42 275	-	-	-	-	42 275
Bâtiments	79 730	-	-	79 730	(25 234)	(791)	-	(26 025)	53 705
Aménagements de bâtiments	42 077	81	-	42 158	(30 353)	(979)	-	(31 332)	10 826
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>336 930</u>	<u>2 917</u>	<u>(14 460)</u>	<u>325 387</u>	<u>(6 828)</u>	<u>(171)</u>	<u>-</u>	<u>(6 999)</u>	<u>318 388</u>
Bâtiments	336 930	2 917	(14 460)	325 387	(6 828)	(171)	-	(6 999)	318 388
Mobiliers de bureau	11 900	245	(214)	11 931	(9 203)	(314)	213	(9 304)	2 627
Matériels de transport	6 703	-	(84)	6 619	(3 537)	(443)	85	(3 895)	2 724
Matériels informatique	19 217	223	-	19 440	(14 597)	(460)	-	(15 057)	4 383
Machines DAB	10 452	20	-	10 471	(7 878)	(204)	-	(8 082)	2 389
Coffres forts	2 630	-	-	2 630	(2 114)	(24)	-	(2 138)	492
Autres immobilisations	9 356	769	-	10 125	(7 660)	(237)	-	(7 897)	2 228
3) Immobilisations encours	5 657	1 366	-	7 023	-	-	-	-	7 023
Immobilisations corporelles encours	4 371	1 096	-	5 467	-	-	-	-	5 467
Immobilisations incorporelles encours	1 286	270	-	1 556	-	-	-	-	1 556
Total	583 227	5 661	(14 758)	574 129	(119 312)	(4 431)	298	(123 445)	450 684

Note 1-7. Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 30.06.2025 un montant de 277 009 mDT contre un montant de 223 756 mdt au 31.12.2024 et se détaillant comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	113 749	32 375	40 090	73 659	184%
<i>Comptes d'attente</i>	<i>112 000</i>	<i>30 246</i>	<i>39 007</i>	<i>72 993</i>	<i>187%</i>
Comptes d'attente de la salle de marché	17 013	1 848	3 651	13 362	366%
comptes d'attente de la compensation	1 509	6 282	15 266	(13 757)	(90%)
Autres comptes d'attente	93 478	22 116	20 090	73 388	365%
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>1 749</i>	<i>2 129</i>	<i>1 083</i>	<i>666</i>	<i>61%</i>
Autres	163 260	163 489	183 666	(20 406)	(11%)
Stock en matières, fournitures et timbres	106	210	229	(123)	(54%)
Etat, impôts et taxes	6 837	7 920	28 958	(22 121)	(76%)
Allocations familiales	462	597	489	(27)	(6%)
Dépôts et cautionnements	102	102	102	-	0%
Opérations avec le personnel	120 911	114 593	121 816	(905)	(1%)
Débiteurs divers	26 862	33 737	25 979	883	3%
Créances sur l'Etat	138	392	138	-	0%
Autres	7 842	5 938	5 955	1 887	32%
Total	277 009	195 864	223 756	53 253	24%

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(6 239)	(12 206)	(9 710)	3 471	(36%)
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(2 559)	(7 331)	(4 835)	2 276	(47%)
Provisions sur comptes d'attente de la compensation	(2 409)	(3 604)	(3 604)	1 195	(33%)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 271)	(1 271)	(1 271)	-	-
Provisions sur autres comptes de la rubrique AC7	(16 514)	(16 514)	(16 514)	-	0%
Provisions sur opérations avec le personnel	(692)	(692)	(692)	-	-
Provisions sur débiteurs divers	(1 295)	(1 295)	(1 295)	-	-
Provisions sur autres comptes	(14 527)	(14 527)	(14 527)	-	-
Total	(22 753)	(28 720)	(26 224)	3 471	(13%)

Les mouvements des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	31/12/2024	Dotation	Reprise	30/06/2025
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(9 710)	-	3 471	(6 239)
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(4 835)	-	2 276	(2 559)
Provisions sur comptes d'attente de la compensation	(3 604)	-	1 195	(2 409)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 271)	-	-	(1 271)
Provisions sur autres comptes	(16 514)	-	-	(16 514)
Provisions sur opérations avec le personnel	(692)	-	-	(692)
Provisions sur débiteurs divers	(1 295)	-	-	(1 295)
Provisions sur autres comptes	(14 527)	-	-	(14 527)
Total	(26 224)	-	3 471	(22 753)

2- Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2-1. Banque Centrale de Tunisie et CCP

Le solde de cette rubrique correspond exclusivement aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 30.06.2025, cette rubrique accuse un solde de 799 663 mDT enregistrant ainsi une hausse de 19 162 mDT par rapport au 31.12.2024.

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Comptes débiteurs auprès de la BCT	17 153	27 629	15 741	1 412	9%
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	1 510	676	2 760	(1 250)	(45%)
Emprunts auprès de la BCT Dinars	781 000	607 000	762 000	19 000	2%
Total	799 663	635 305	780 501	19 162	2%

Note 2-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30.06.2025 un solde de 298 888 mDT contre un solde de 473 998 mDT au 31.12.2024 et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	290 607	197 002	462 410	(171 803)	(37%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	8 281	24 660	11 588	(3 307)	(29%)
Total	298 888	221 662	473 998	(175 110)	(37%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Avoirs sur établissements bancaires	181 130	49 654	191 872	(10 742)	(6%)
Emprunts auprès des établissements bancaires	109 477	147 348	270 538	(161 061)	(60%)
Dépôts et avoirs sur les établissements bancaires	290 607	197 002	462 410	(171 803)	(37%)

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 2-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 30.06.2025 un solde de 8 698 103 mDT contre un solde de 8 015 985 mDT au 31.12.2024 et se décomposent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Dépôts à vue	<u>2 518 011</u>	2 122 606	2 396 922	121 089	5%
Autres Dépôts et avoirs de la clientèle	<u>6 180 092</u>	5 862 449	5 619 063	561 029	10%
Epargne	<u>2 684 130</u>	<u>2 458 011</u>	<u>2 627 583</u>	<u>56 547</u>	<u>2%</u>
Dépôts à terme	<u>3 362 502</u>	<u>3 280 599</u>	<u>2 858 400</u>	<u>504 102</u>	<u>18%</u>
Dépôts à terme en dinars	3 005 148	2 955 101	2 607 772	397 376	15%
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en dinars	32 179	37 374	19 750	12 429	63%
Dépôts à terme en devises	322 002	283 594	228 671	93 331	41%
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en devises	3 173	4 530	2 207	966	44%
Autres sommes dues à la clientèle	<u>133 460</u>	<u>123 839</u>	<u>133 080</u>	<u>380</u>	<u>0%</u>
Total	8 698 103	7 985 055	8 015 985	682 118	9%

Note 2-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2025 à 685 278 mDT contre 699 628 mDT au 31/12/2024 se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Emprunts matérialisés	339 758	377 476	311 010	28 748	9%
Ressources spéciales	345 520	401 174	388 618	(43 098)	(11%)
Total	685 278	778 650	699 628	(14 350)	(2%)

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 30.06.2025 et au 31.12.2024:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Emprunts matérialisés	313 402	341 318	286 342	27 060	9%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	26 356	36 158	24 668	1 688	7%
Total	339 758	377 476	311 010	28 748	9%

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés hors dettes rattachées au 30.06.2025 se détaille comme suit :

Emprunts	Capital initial	Taux	Date d'émission	Date d'échéance	Encours au 31/12/2024	Remboursements / Emissions	Encours au 30/06/2025
Emprunts subordonnés	520 000				286 342	27 060	313 402
Amen Bank 2008 catégorie B	20 000	7,00%	01/05/2008 - 21/05/2028		4 000	(1 000)	3 000
Amen Bank 2010	80 000	TMM+0,85%	01/08/2010 - 31/08/2025		5 296	-	5 296
AMEN BANK 2020-2 Catégorie A	13 500	9,50%	23/12/2020 au 23/09/2025		2 700	-	2 700
AMEN BANK 2020-2 Catégorie B	26 500	9,75%	23/12/2020 au 23/09/2025		26 500	-	26 500
AMEN BANK 2020-3 Catégorie A	11 100	9,00%	12/02/2021 au 12/02/2026		4 440	(2 220)	2 220
AMEN BANK 2020-3 Catégorie B	52 730	9,20%	12/02/2021 au 12/02/2026		21 092	(10 546)	10 546
AMEN BANK 2020-3 Catégorie C	36 170	9,40%	12/02/2021 au 12/02/2028		28 936	(7 234)	21 702
AMEN BANK 2021-1 Catégorie A	30 000	TMM+2,70%	30/04/2021 au 30/04/2031		24 000	(6 000)	18 000
AMEN BANK 2021-1 Catégorie B	10 000	TMM+2,80%	30/04/2021 au 30/04/2031		7 000	(1 000)	6 000
AMEN BANK 2022-1 Catégorie A Taux Fixe	2 850	9,6%	30/09/2022 au 30/09/2027		1 710	-	1 710
AMEN BANK 2022-1 Catégorie A Taux Variable	1 970	TMM+2,55%	30/09/2022 au 30/09/2027		1 182	-	1 182
AMEN BANK 2022-1 Catégorie B Taux Variable	12 000	TMM+3%	30/09/2022 au 30/09/2029		12 000	-	12 000
AMEN BANK 2022-1 Catégorie B Taux Fixe	23 180	10,1%	30/09/2022 au 30/09/2029		23 180	-	23 180
AMEN BANK 2023-1 Catégorie A Taux Fixe	3 000	10%	25/05/2023- 25/05/2028		2 400	(600)	1 800
AMEN BANK 2023-1 Catégorie A Taux Variable	21 700	TMM+1,8%	25/05/2023- 25/05/2028		17 360	(4 340)	13 020
AMEN BANK 2023-1 Catégorie B Taux Fixe	8 000	10,40%	25/05/2023- 25/05/2030		8 000	-	8 000
AMEN BANK 2023-1 Catégorie B Taux Variable	7 300	TMM+2%	31/05/2023-31/10/2030		7 300	-	7 300
AMEN BANK 2023-2 Catégorie A Taux Fixe	13 170	10,05%	25/10/2023-31/10/2028		10 536	-	10 536
AMEN BANK 2023-2 Catégorie C Taux Fixe	8 700	10,20%	31/10/2023-31/10/2030		8 700	-	8 700
AMEN BANK 2023-2 Catégorie D Taux Fixe	11 500	10,30%	31/10/2023-31/10/2030		11 500	-	11 500
AMEN BANK 2023-2 Catégorie A Taux Fixe	40 600	TMM+2,15%	31/10/2023-31/10/2028		32 480	-	32 480
AMEN BANK 2023-2 Catégorie C Taux Fixe	5 000	TMM+2,30%	31/10/2023-31/10/2030		5 000	-	5 000
AMEN BANK 2023-2 Catégorie D Taux Variable	21 030	TMM+2,40%	31/10/2023-31/10/2030		21 030	-	21 030
AMEN BANK 2025-1 Catégorie AA Taux Fixe	30 500	9,40%	16/06/2025-16/06/2030		-	30 500	30 500
AMEN BANK 2025-1 Catégorie A Taux Variable	1 000	TMM+1,90%	16/06/2025-16/06/2030		-	1 000	1 000
AMEN BANK 2025-1 Catégorie B Taux Fixe	27 000	9,45%	16/06/2025-16/06/2032		-	27 000	27 000
AMEN BANK 2025-1 Catégorie B Taux Variable	1 500	TMM+1,95%	16/06/2025-16/06/2032		-	1 500	1 500
Total	520 000				286 342	27 060	313 402

L'encours des ressources spéciales se subdivise comme suit au 30.06.2025 :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Ressources budgétaires	64 348	71 998	69 844	(5 496)	(8%)
Ressources extérieures	281 172	329 176	318 774	(37 602)	(12%)
Total	345 520	401 174	388 618	(43 098)	(11%)

La ventilation des ressources extérieures par ligne, hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Lignes extérieures en dinars	273 882	319 844	310 059	(36 177)	(12%)
Ligne BIRD	-	795	-	-	-
Ligne ITALIENNE	2 994	3 852	3 401	(407)	(12%)
Ligne CFD (MISE À NIVEAU)	785	922	960	(175)	(18%)
Ligne ESPAGNOLE (BCT 2002/7)	2 606	3 208	2 760	(154)	(6%)
Ligne AFD HOTELLERIE	1 337	3 611	2 474	(1 137)	(46%)
Ligne BEI INVESTISSEMENT	8 720	17 065	11 958	(3 238)	(27%)
LIGNE ITALIENNE AGRICULTURE ET PECHE 2020-28	3 989	1 989	3 989	-	0%
Ligne BM EFFICACITE ENERGETIQUE	21 248	25 648	23 448	(2 200)	(9%)
LIGNE BIRD PME D'INVESTISSEMENT	15 100	-	15 100	-	0%
Ligne SANAD	24 742	32 989	28 865	(4 123)	(14%)
LIGNE BIRD PME CONSOLIDATION	11 117	-	11 600	(483)	(4%)
RESSOURCES SPECIALES SUR LIGNE FADES	6 535	8 731	7 632	(1 097)	(14%)
Ligne BANQUE MONDIALE POUR LE FINANCEMENT DES MPM ENTREPRISES II	2 500	3 056	2 778	(278)	(10%)
Ligne AFD-IMF	4 693	14 078	9 386	(4 693)	(50%)
Ligne AFD-SUNREF TF	11 880	16 632	14 256	(2 376)	(17%)
LIGNE BAD LT FY2019	82 530	100 870	91 700	(9 170)	(10%)
LIGNE DE CREDIT KFW FY 2020	73 106	86 397	79 752	(6 646)	(8%)
Lignes extérieures en devises	2	4	2	-	0%
Lignes en EURO	-	2	-	-	0%
Ligne KFW en EURO	2	2	2	-	-
Total	273 884	319 849	310 061	(36 177)	(12%)
Dettes rattachées	7 288	9 327	8 713	(1 425)	(16%)
Total	281 172	329 176	318 774	(37 602)	(12%)

Note 2-5. Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 30.06.2025:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Provisions sur engagements par signature	2 870	2 706	2 766	104	4%
Autres provisions pour passifs et charges	5 359	3 359	5 450	(91)	(2%)
Provisions pour passifs et charges	8 229	6 065	8 216	13	0%
Comptes d'attente et de régularisation	269 010	222 125	303 376	(34 366)	(11%)
Comptes d'attente	81 364	17 401	14 648	66 716	455%
Créditeurs divers	157 754	171 163	227 896	(70 142)	(31%)
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	45 056	66 698	130 101	(85 045)	(65%)
Dépôts du personnel	8 517	8 682	8 788	(271)	(3%)
Charges à payer	104 181	95 783	89 007	15 174	17%
Etat, impôts et taxes	25 023	29 735	57 890	(32 867)	(57%)
Autres	4 869	3 826	2 942	1 927	65%
Total autres passifs	277 239	228 190	311 592	(34 353)	(11%)

Le détail de la rubrique autres provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Provision pour risques et charges	2 750	750	2 841	(91)	(3%)
Provision pour montants consignés	2 609	2 609	2 609	-	0%
Total autres passifs	5 359	3 359	5 450	(91)	(2%)

3- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint 1 589 673 mDT au 30.06.2025 enregistrant ainsi une augmentation de 15 666 mDT par rapport au 31.12.2024. Cette augmentation provient de :

- * L'affectation du résultat de 2024 avec des dividendes distribués pour 115 236 mDT;
- * Des mouvements sur fonds social et de retraite pour 5 mDT;
- * Du résultat arrêté au 30.06.2025 pour 130 897 mDT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Rés à Rég Special et réinvst	Primes d'émission	Fond social et de retraite (*)	Ecart de réévaluation (**)	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Solde au 31/12/2024	174 600	15 131	964 706	120 979	68 210	423	1	229 957	1 574 007
Réserves devenues disponibles	-	-	(70 010)	-	-	-	70 010	-	-
Affectation du résultat 2024	-	2 328	177 000	-	5 400	-	45 229	(229 957)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	(115 236)	-	(115 236)
Autres opérations sur fonds social	-	-	-	-	5	-	-	-	5
Résultat de l'exercice au 30/06/2025	-	-	-	-	-	-	-	130 897	130 897
Solde au 30/06/2025	174 600	17 459	1 071 696	120 979	73 615	423	4	130 897	1 589 673

(*) La rubrique Fonds social et de retraite se détaille comme suit au 30.06.2025:

- Fonds social (utilisation remboursable) pour : 70 946 mDT ;
- Fonds de retraite (utilisation non remboursable) pour 2 668 mDT.

(**) Le solde de la rubrique écart de réévaluation correspond à des réserves de réévaluation des immobilisations corporelles pour 423 mDT.

4- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4-1.Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2025 à 717 507 mDT contre 735 835 mDT au terme de l'exercice 2024 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Cautions	654 644	821 326	668 863	(14 219)	(2%)
Avals	54 399	73 364	57 509	(3 110)	(5%)
Autres garanties données	8 464	8 951	9 463	(999)	(11%)
Total	717 507	903 641	735 835	(18 328)	(2%)

L'encours des cautions se détaille au 30.06.2025 comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Cautions en faveur des banques	373 639	526 865	387 664	(14 025)	(4%)
Cautions en faveur de la clientèle	281 005	294 461	281 199	(194)	(0%)
Total	654 644	821 326	668 863	(14 219)	(2%)

L'encours des avals se détaille au 30.06.2025 comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	54 399	73 364	57 509	(3 110)	(5%)
Total	54 399	73 364	57 509	(3 110)	(5%)

Note 4-2.Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 558 129 mDT au 31.12.2024 à 511 056 mDT au 30.06.2025 et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Crédits documentaires Import	290 957	286 640	351 789	(60 832)	(17%)
Crédits documentaires Export	220 099	158 343	206 340	13 759	7%
Total	511 056	444 983	558 129	(47 073)	(8%)

Note 4-3. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 30.06.2025 comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Effets refinançables données en garantie	732 069	365 876	644 845	87 224	14%
BTA données en garantie	51 964	241 876	123 100	(71 136)	(58%)
Total	784 033	607 752	767 945	16 088	2%

Note 4-4.Engagements donnés

Les engagements donnés s'élève au 30.06.2025 à 1 762 064 mDT et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Engagements de financement donnés	1 754 964	1 210 744	1 392 836	362 128	26%
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	13 839	8 673	5 853	7 986	136%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	1 673 233	1 133 717	1 323 406	349 827	26%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	388 424	4 596	219 242	169 182	77%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	41 464	220 507	4 380	37 084	847%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	84 044	58 098	34 916	49 128	141%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	1 159 301	850 517	1 064 868	94 433	9%
Autorisation des crédits par carte	67 893	68 354	63 577	4 316	7%
Engagements sur Titres	7 100	14 292	14 100	(7 000)	(50%)
Participations non libérées	7 100	14 292	14 100	(7 000)	(50%)
Total	1 762 064	1 225 035	1 406 936	355 128	25%

Note 4-5.Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 30.06.2025 à 3 842 342 mDT contre 3 849 847 mDT au terme de l'exercice 2024. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	182 308	209 217	196 084	(13 776)	(7%)
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	6 199	100 175	9 917	(3 718)	(37%)
Garanties reçues de la clientèle	3 653 835	3 535 783	3 643 846	9 989	0%
Total	3 842 342	3 845 175	3 849 847	(7 505)	(0%)

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la banque au 30.06.2025 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

Classe	Garanties réelles	Garanties reçues de l'Etat	Garanties reçues / Etab. bancaires	Actifs financiers	Garanties reçues / assurances	Autres	Total des garanties reçues
Classe 0	2 010 815	74 183	4 615	471 719	1 081	5 120	2 567 533
Classe 1	685 619	75 502	289	14 531	27	436	776 404
Classe 2	4 518	700	-	-	-	180	5 398
Classe 3	9 644	81	-	51	7	25	9 808
Classe 4	447 669	31 842	180	2 934	-	371	482 996
Classe 5	171	-	-	31	-	1	203
Total	3 158 436	182 308	5 084	489 266	1 115	6 133	3 842 342

Note 4-6 Note sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30.06.2025 s'élèvent à (38 988) mDT se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Devises vendues au comptant à livrer	(126 964)	(107 908)	(71 642)	(55 322)	77%
Devises achetées au comptant à recevoir	87 976	92 744	28 657	59 319	207%
Total	(38 988)	(15 164)	(42 985)	3 997	(9%)

Les opérations de change au à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30.06.2025 s'élèvent à (42 597) mDT se présente comme suit:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Devises vendues à terme à livrer	(75 588)	(150 202)	(142 900)	67 312	(47%)
Devises achetées à terme à recevoir	32 991	51 575	15 601	17 390	111%
Total	(42 597)	(98 627)	(127 299)	84 702	(67%)

5- Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 5-1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé au titre du premier semestre de 2025 un montant de 379 421 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	20 842	20 424	43 407	418	2%
Opérations avec la clientèle	351 274	374 852	758 507	(23 578)	(6%)
Autres intérêts et revenus assimilés	7 305	8 612	16 549	(1 307)	(15%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	3 133	4 399	7 961	(1 266)	(29%)
Commissions à caractère d'intérêt	4 172	4 213	8 588	(41)	(1%)
Total	379 421	403 888	818 463	(24 467)	(6%)

Note 5-2. Commissions en produits

Les commissions perçues, totalisent un montant 75 418 mDT au titre du premier semestre de 2025 soit une augmentation de 85 mDT par rapport au premier semestre de 2024. Le détail se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue et autres moyens de paiement	39 531	43 751	86 079	(4 220)	(10%)
Opérations sur placement et titres	1 988	3 166	7 506	(1 178)	(37%)
Opérations de change	1 140	941	1 946	199	21%
Opérations de commerce extérieur	2 815	2 645	4 629	170	6%
Gestion, étude et engagement	5 980	5 053	10 900	927	18%
Opérations monétiques et de banque directe	19 492	16 089	34 303	3 403	21%
Bancassurance	2 634	2 481	4 166	153	6%
Banque d'affaires	671	97	140	574	592%
Autres commissions	1 167	1 110	2 109	57	5%
Total	75 418	75 333	151 778	85	0%

Note 5-3. Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique a enregistré au titre du premier semestre de 2025 un total de 31 139 mDT et se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	84	469	494	(385)	(82%)
Gain net sur titres de placement	10 035	1 300	3 486	8 735	672%
Gain net sur opérations de change	21 020	13 144	32 376	7 876	60%
Total	31 139	14 913	36 356	16 226	109%

Le gain net sur titres de transaction se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Plus-values de cession sur titres de transaction	84	469	494	(385)	(82%)
Total	84	469	494	(385)	(82%)

Le gain net sur titres de placement se détaille comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Titres de placement à revenu fixe	7 089	150	870	6 939	4626%
Plus-values de cession de BTA titres de placement	251	14	143	237	1693%
Intérêts et revenus assimilés sur BTA titres de placement	6 838	136	727	6 702	4928%
Titres de placement à revenu variable	2 946	1 150	2 616	1 796	156%
Dividendes sur les titres de placement	1 033	948	1 049	85	9%
Plus-values de cession	1 631	572	1 259	1 059	185%
Moins-values de cession des titres de placement	(401)	-	(264)	(401)	(100%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(720)	(1 679)	(902)	959	(57%)
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	1 403	1 309	1 474	94	7%
Total	10 035	1 300	3 486	8 735	672%

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Gain net sur opérations de change BBE	2 033	1 595	4 302	438	27%
Gain net sur opérations de change en compte	19 138	11 294	27 811	7 844	69%
Autres résultats nets de change	(151)	255	263	(406)	(159%)
Total	21 020	13 144	32 376	7 876	60%

Note 5-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2025 un montant de 142 687 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	113 243	98 046	184 080	15 197	15%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 872	1 868	2 176	4	0%
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises liées	6 990	5 834	5 833	1 156	20%
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises associées et co-entreprises	20 533	12 088	10 983	8 445	70%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	49	35	310	14	40%
Total	142 687	117 871	203 382	24 816	21%

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor	44 566	39 444	81 482	5 122	13%
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	36 644	34 751	49 318	1 893	5%
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	32 033	23 818	53 240	8 215	34%
Intérêts et revenus assimilés sur titres participatifs	-	33	40	(33)	(100%)
Total	113 243	98 046	184 080	15 197	15%

Note 5-5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé au titre du premier semestre de 2025 un montant de -308 159 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées	(302 199)	(300 338)	(606 649)	(1 861)	1%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	(64 811)	(56 600)	(120 250)	(8 211)	15%
Opérations avec la clientèle	(214 487)	(213 747)	(429 547)	(740)	0%
Emprunts et ressources spéciales	(22 901)	(29 991)	(56 852)	7 090	(24%)
Autres Intérêts et charges	(5 960)	(7 526)	(13 676)	1 566	(21%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	(1 445)	(1 442)	(2 125)	(3)	0%
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	(4 515)	(6 084)	(11 551)	1 569	(26%)
Total	(308 159)	(307 864)	(620 325)	(295)	0%

Note 5-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au titre du premier semestre de 2025 un montant de 52178 mDT, enregistrant une hausse de 3 935 mDT par rapport à la même période 2024. Son détail se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(37 630)	(30 302)	(79 512)	(7 328)	24%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(3 000)	(3 000)	(7 144)	-	0%
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(21 780)	(33 525)	(63 848)	11 745	(35%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(250)	(250)	(2 341)	-	0%
Dotations aux provisions sur congés payés	(1 992)	(1 493)	(1 080)	(499)	33%
Total dotations	(64 652)	(68 569)	(153 925)	3 917	(6%)
Pertes sur créances	(14 851)	(8 578)	(271 407)	(6 273)	73%
Total dotations et pertes sur créances	(79 503)	(77 147)	(425 332)	(2 356)	3%
Reprises de provisions sur créances douteuses	13 919	13 476	31 525	443	3%
Reprises de provisions collectives Cir BCT 2025-01	-	-	13 000	-	0%
Reprises de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	7 606	3 600	20 632	4 006	111%
Reprise / provision de créances additionnelles Cir BCT 2013-21 suite aux radiations et cessions	-	-	56 121	-	0%
Reprises de provisions sur créances cédées et radiées	-	-	75 670	-	0%
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs et de passifs	3 471	1 689	4 184	1 782	106%
Reprise de provisions risques et charges	341	2 000	2 000	(1 659)	(83%)
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	-	-	122 665	-	0%
Total Reprises	25 337	20 765	325 797	4 572	22%
Recouvrement des créances radiées	1 988	8 139	18 486	(6 151)	(76%)
Total des reprises et des récupérations sur créances	27 325	28 904	344 283	(1 579)	(5%)
Total	(52 178)	(48 243)	(81 049)	(3 935)	8%

Note 5-7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2025 un montant de 1 910 mDT, enregistrant une variation de 1 mDT par rapport à la même de période de 2024. Leur détail se présente comme suit:

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(34)	(32)	(1 946)	(2)	6%
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	350	317	645	33	10%
Moins-value sur cession sur titres d'investissement	(6)	(141)	(301)	135	(96%)
Plus-value sur cession sur titres d'investissement	1 600	1 773	2 577	(173)	(10%)
Etalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	-	(8)	-	8	(100%)
Total	1 910	1 909	975	1	0%

Note 5-8.Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé au titre du premier semestre de 2025 un montant de -118 003 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Frais du personnel	(84 441)	(81 218)	(160 637)	(3 223)	4%
Rémunération du personnel	(63 369)	(60 375)	(118 662)	(2 994)	5%
Charges sociales	(15 449)	(15 146)	(30 795)	(303)	2%
Impôts sur salaires	(1 150)	(1 064)	(2 250)	(86)	8%
Autres charges liées au personnel	(4 473)	(4 633)	(8 929)	160	(3%)
Charges générales d'exploitation	(28 780)	(26 419)	(56 714)	(2 361)	9%
Frais d'exploitation non bancaires	(7 824)	(7 631)	(16 625)	(193)	3%
Autres charges d'exploitation	(20 956)	(18 788)	(40 089)	(2 168)	12%
Dotations aux amortissements	(4 782)	(4 513)	(9 238)	(269)	6%
Total	(118 003)	(112 150)	(226 589)	(5 853)	5%

Note 5-9.Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Plus-values sur cession des immobilisations	202	1 479	1 969	(1 277)	(86%)
Moins-values sur cession des immobilisations	(644)	(1)	(249)	(643)	64300%
Impôt suite au contrôle fiscal	-	(8 210)	(8 490)	8 210	(100%)
Contribution sociale de solidarité	(220)	(213)	(2 442)	(7)	3%
Autres résultats exceptionnels	70	3 679	4 343	(3 609)	(98%)
Total	(592)	(3 266)	(4 869)	2 674	(82%)

Note 5-10. Solde en gain résultant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	%
Contribution conjoncturelle	-	(1 490)	(2 442)	1 490	(100%)
Total	-	(1 490)	(2 442)	1 490	(100%)

Note 5-11. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre du premier semestre de 2025 est de 3,748 dinars contre 4,117 dinars par rapport à la même de période de 2024.

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation
Résultat net en mDT	130 897	124 607	229 957	6 290
Nombre moyen d'actions	34 920 000	30 264 000	34 920 000	4 656 000
Résultat de base par action (en DT)	3,748	4,117	6,585	(0,369)
Résultat dilué par action (en DT)	3,748	4,117	6,585	(0,369)

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action a été calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

6- Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (417 626) mDT à (159 784) mDT enregistrant une amélioration de 257 842 mDT soit (61,74%). Cette amélioration est expliquée par des flux de trésorerie d'exploitation de 674 941 mDT et des flux de financement de (129 581) mDT et par des flux de trésorerie d'investissement de (287 518) mDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6-1. Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'exploitation est établi à 674 941 mDT au 30 juin 2025. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- * La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 630 144 mDT ;
- * Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 209 999 mDT;
- * La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 38 999 mDT.
- * Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 48 447 mDT ;

Flux nets négatifs :

- * Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour (218 582) mDT;
- * La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour (10 233) mDT.
- * Les encaissements nets sur titres de placement pour (15 031) mDT;
- * Un flux négatif au titre de l'impôt sur les bénéfices pour (8 802) mDT ;

Note 6-2. Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement est établi à (287 518) mDT au 30 juin 2025. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- * La variation des intérêts et dividendes pour 83 634 mDT ;
- * Les flux nets liés à l'acquisition et à la cession d'immobilisation 8 008 mDT ;

Flux nets négatifs :

* Les flux nets sur portefeuille investissement (379 160) mDT;

Note 6-3. Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à -129 581 mDT au 30 juin 2025. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs:

* L'émission d'emprunts pour 60 000 mDT.

* Le mouvement du fonds social de 5 mDT.

Flux nets négatifs:

* Le versement des dividendes pour (115 236) mDT.

* Le remboursement des ressources spéciales pour (43 099) mDT.

* Le remboursement des emprunts pour (31 251) mDT.

Note 6-4. Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élevaient au 30 juin 2025 à (159 784) mDT contre (417 626) mDT au 31 décembre 2024.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 30 juin 2025 s'est établi comme suit :

Description	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Actifs	937 033	683 678	833 597
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	783 254	561 676	611 572
Caisse	89 292	69 409	53 779
Avoirs et prêts à la BCT	693 903	492 202	557 733
Comptes CCP	59	65	61
Créances sur les Etablissements bancaires et financiers	153 779	122 002	222 024
Créances sur les Etablissements bancaires < 90 jours	153 776	122 000	222 022
Avoirs en compte sur les Etablissements bancaires	71 691	44 000	48 758
Prêts aux établissements bancaires <90 jours	82 086	78 000	173 264
Créances sur les Etablissements financiers < 90 jours	3	1	2
Passifs	(1 096 817)	(839 951)	(1 251 222)
Banque centrale, CCP	(798 153)	(634 629)	(777 742)
Comptes débiteurs auprès de la BCT	(17 153)	(27 629)	(15 742)
Emprunts auprès de la BCT	(781 000)	(607 000)	(762 000)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires et financiers	(298 664)	(205 323)	(473 480)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires < 90 jours	(290 424)	(180 702)	(461 908)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires	(181 130)	(49 655)	(191 872)
Emprunts interbancaires < 90 jours	(109 294)	(131 047)	(270 036)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements financiers <90 jours	(8 240)	(24 621)	(11 572)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(159 784)	(156 273)	(417 626)

7- Autres notes

Note 7-1. Ratio de liquidité à court terme « LCR »

Le ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en vigueur depuis janvier 2015 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2014, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la banque.

A fin juin 2025, le ratio de liquidité à court terme LCR s'est établi à 142,970% contre un ratio réglementaire minimum fixé à 100,00%.

7-2 Note sur les passifs éventuels

7-2-1 Note vérification sociale

AMEN BANK a fait l'objet d'une vérification sociale au titre de la période allant de 2020 à 2022. Une notification préliminaire a été adressée à la banque le 19 mars 2024 portant sur un redressement de 3 007 KDT hors pénalités de retard. Après avoir adressé une lettre de contestation des résultats du contrôle social, respectivement à la Direction Générale de la CNSS et à la Direction Générale de la Sécurité Sociale relevant du Ministère des Affaires Sociales, la banque a fait opposition, dans les délais, des bulletins de contrainte notifiés par la CNSS et a intenté une action en justice contre la CNSS concernant les chefs de redressement contestés.

Au 30 juin 2025, les risques estimés à ce titre sont couverts par des provisions.

7-2-2 Note afférente à l'affaire du conseil de la concurrence

Le 29 mai 2024 une affaire a été portée à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant l'épidémie du COVID-19.

Jusqu'à la date de l'arrêté des états financiers aucune décision n'a été notifiée à la banque ainsi le risque final dépend du sort définitif de cette affaire. Cette situation est considérée comme étant une éventualité en application de la NCT 14 « relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture » dont l'exercice de suivi sera réalisé de façon continue pour déterminer si une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques est devenue probable.

Note 7-3. Évènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil de Surveillance du 21 Août 2025, En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à la date de tenue du Conseil de surveillance.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025

A l'attention des actionnaires d'AMEN BANK

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires d'AMEN BANK arrêtés au 30 juin 2025 et faisant apparaître un total de capitaux propres positifs de 1 589 673 KDT y compris un résultat bénéficiaire de 130 897 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan d'AMEN BANK, arrêtés au 30 juin 2025 ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière d'AMEN BANK au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note « 7-2-2 Note afférente à l'affaire du conseil de la concurrence » aux états financiers, décrit l'évolution de l'affaire intentée par le conseil de la concurrence à l'encontre du secteur bancaire, afférente au report des échéances pendant la pandémie du COVID-19. A la date du présent rapport aucune décision n'a été notifiée à la banque à cet égard, ainsi le risque final pouvant, le cas échéant, être associé à cette situation dépend du dénouement définitif de cette affaire.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 Août 2025

Les commissaires aux comptes

La Générale d'Audit et Conseil

Membre de MGI Worldwide

Chiheb GHANMI

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI